



VILLE D'EYBENS
PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JANVIER 2024

Le 24 janvier 2024 à 18h30, le Conseil municipal de la commune d'Eybens dûment convoqués s'est réuni en salle du Conseil sous la présidence de Nicolas Richard, Maire.

Date de la convocation : jeudi 18 janvier 2024

Présents : Nicolas Richard - Elodie Taverne - Henry Reverdy - Julie Montagnier - Jean-Jacques Pierre - Christelle Chavand - Xavier Osmond - Jean-François Michon - Béatrice Garnier - Pascal Boudier - Dominique Scheiblin - Denis Grosjean - Pierre Bejjaji - Marie-Chantal Kouassi - Gilles Bugli - Mehdi Debza-Kioulou - Jean-Claude Fernandez - Malika Merabet - Jean-Marc Assorin - Pierre-Georges Crozet - Hélène Besson Verdonck - Zuina Sahiri - Isabelle Pascal - Philippe Paliard - Régine Bonny - Armand Lévy - Philippe Coquet

Excusés ont donné pouvoir :

Béatrice Bouchot à Christelle Chavand
Catherine Noérie à Jean-Jacques Pierre
Anne-Catherine Jothy à Dominique Scheiblin
Damien Conticchio à Elodie Taverne
Suzanne Faustino à Henry Reverdy

Absents : Clotilde Hogrel

Secrétaire de séance : Philippe Paliard

Elus en exercice : 33
Elus présents : 27
Ont donné pouvoir : 5
Absents : 1

- **Information du Maire** : Monsieur le Maire rappelle que l'ensemble de la séance est enregistré en audio, en vue d'une retranscription écrite qui sera mise en ligne sur le site de la ville.
- **Appel des élus**
- **Désignation du secrétaire de séance**
- **Questions diverses** : posées en fin de Conseil, voir ci-dessous
- Examen des délibérations

Elus : 32 élus votants, dont 5 représentés par un pouvoir, 1 absent

DEL20240124_1 FINANCES – RESSOURCES – Conclusion de la convention de concession de travaux valant autorisation d'occupation du domaine public pour la réhabilitation et l'exploitation d'un ensemble immobilier à destination de la maison de santé pluriprofessionnelle à Eybens

Intervention d'Hélène Besson Verdonck qui explique le vote de son groupe. Ils voteront pour, toutefois, elle souhaite attirer l'attention sur certains points et demander des précisions.

Elle revient sur le préambule de la délibération où il est indiqué que ce projet était porté par l'ancienne équipe municipale. A son avis, ceci répond à une attente des eybinois et au-delà, elle est donc surprise par la formulation.

Elle regrette par ailleurs, sur un dossier comme cela, qui n'a jamais fait polémique, ne pas avoir été associée en amont, même si l'information était complète.

Elle attire ensuite l'attention sur plusieurs points :

Le projet onéreux, qui ne tient pas compte des aménagements des abords ;

La salle tiers lieux, qui ne rentre pas dans le cadre de la concession. Elle questionne sur son utilisation possible, son aménagement, le coût des travaux dans ce cas ;

Le projet ambitieux, qui comporte des risques en termes de taux d'occupation, il pourrait y avoir un certain turnover ; est-ce que cela a été pris en compte ?

La durée de 25 ans, son avenir ensuite ;



Elle interroge sur la possibilité d'autonomiser une aile du bâtiment, d'accueillir une antenne de l'ADPA comme cela se fait à Gières, d'obtenir des subventions et notamment du Conseil régional, la répartition des participations qui pourraient être ainsi obtenues entre la Ville et Isère Aménagement. D'autres questions sont soulevées, comme le stationnement et les accès possibles, le maillage territorial et la présence de professions médicales dans les quartiers, le nombre de généralistes qui pourraient s'implanter dans ce nouveau lieu. Enfin, elle demande le lien entre les professionnels de santé et Isère Aménagement.

Intervention de Régine Bonny sur ce projet qu'ils soutiennent. Elle tient à remercier les professionnels de santé. Consciente que c'est un réseau qui se construit autour de cette maison de santé, elle émet le vœu qu'elle se remplisse rapidement, que les locaux soient entièrement loués, qu'elle attirera des médecins avec une patientèle pas complètement constituée. Elle regrette toutefois le manque de vision globale sur l'aménagement du quartier. Elle questionne sur les baux et leur possible signature au-delà de la convention.

Réponse de M le Maire sur :

Le projet onéreux, la rénovation du bâtiment qui était très ancien, son amélioration ;

Les aménagements extérieurs, une vision d'ensemble sera élaborée avec les études qui seront engagées en 2024 ;

La salle « tiers lieu », qui correspond à l'ancienne salle Bouvier, ce sera un espace partagé entre la maison de santé et la Ville, cela ne rentre pas dans le programme de la concession ;

La subvention du Département, déjà intégrée au budget ;

Les autres subventions possibles, il explique le fond vert, les priorités de ces financeurs, les critères de la Région, le montage financier si de nouvelles subventions étaient obtenues ;

Le risque de locaux vacants, compensé par l'attraction du lieu, l'implication de médecins Eybinois ;

L'objectif de faire venir des médecins généralistes ;

Le bâtiment évolutif ;

La durée des baux, leur gestion par la Ville ;

Le CRAC annuel qui sera présenté aux élus.

Délibération à l'unanimité

DEL20240124_2 Retirée de l'ordre du jour

Il est décidé de retirer de l'ordre du jour le vœu en soutien à Coline FAY en raison de sa libération récente.

Questions diverses :

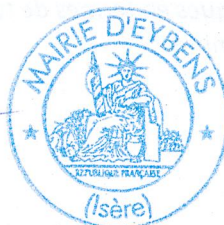
Intervention de Marie Chantal Kouassi qui témoigne sa gratitude pour le soutien moral apporté par tous les élus lors de la détention de Coline Fay, et plus particulièrement M le Maire et Madame Sahiri, tous deux présents lors du 3^{ème} rassemblement organisé pour sa libération ainsi qu'au Directeur de cabinet pour son soutien.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 19h25

Les débats sont retranscrits dans leur intégralité et mis en ligne sur le site internet de la Ville, puis conservés au sein des archives municipales.

Le Secrétaire de séance

Philippe Paliard



Le Maire

Nicolas Richard